

Oui, je suis/nous sommes intéressés pour inclure le Fonds de dotation de la Fondation Rotary dans mes/nos dispositions testamentaires :

Prénom(s) et nom(s) tels qu'ils devront apparaître sur les témoignages de reconnaissance et/ou futures publications

Adresse

Ville, province (Canada) et code postal

E-mail

Facultatif:

N° de membre Nom du Rotary club

District

Date(s) de naissance

Tél. domicile/professionnel/portable

Affectation des revenus disponibles :

- Sans affectation (Fonds mondial)
- Affecté à :
- SHARE (Fonds mondial et Fonds spécifique de district)
 - Centres du Rotary pour la paix
 - Un ou plusieurs axes stratégiques :
 - Paix et prévention/résolution des conflits
 - Prévention et traitement des maladies
 - Eau et assainissement
 - Santé de la mère et de l'enfant
 - Alphabétisation et éducation de base
 - Développement économique et local

- Veuillez me/nous contacter au numéro de téléphone ci-dessus pour discuter de l'affectation de mon legs.

Le legs sera financé par (certaines options ne sont pas disponibles dans toutes les régions) :

- Testament
- Plan d'épargne retraite
- Assurance-vie
- Fonds DAF
- Fiducie
- Autre (veuillez préciser) _____

Le montant versé à la Fondation Rotary serait de :

Montant : _____

Devise : _____

(Veuillez indiquer le montant et la devise. Une estimation est nécessaire pour déterminer le témoignage de reconnaissance.)

Options pour les témoignages de reconnaissance :

Pour les dons d'au moins 10 000 dollars, un cristal gravé et un insigne par personne seront envoyés automatiquement à l'adresse indiquée.

- Je *ne souhaite pas* recevoir de cristal gravé.
- Je *souhaite* recevoir un pendentif avec l'insigne.
- Je souhaite en savoir plus sur les possibilités de dons commémoratifs.
- Envoyer les témoignages de reconnaissance à cette adresse :

- J'ai une autre demande (veuillez préciser) :

Signature _____ Date _____

Signature _____ Date _____

Veuillez renvoyer ce formulaire et tout document justificatif au bureau régional dont vous dépendez (adresse au dos).

rotary.org/fr/legacy

Siège mondial

Rotary International
One Rotary Center
1560 Sherman Avenue
Evanston, IL 60201-3698 USA
Tél. +1-847-866-3100
E-mail : planned.giving@rotary.org

Brésil

Rotary International
Rua Tagipuru 209
01156-000 São Paulo, SP, Brésil
Tél. +55-11-3217-2630
E-mail : fr.brasil@rotary.org

Europe/Afrique

Rotary International
Witikonstrasse 15
CH-8032 Zurich, Suisse
Tél. +41-44-387-71-11
E-mail : eao@rotary.org

Japon

Rotary International
Mita Kokusai Building 24F
Mita 1 Chome 4-28
Minato-ku, Tokyo 108-0073
Japon
Tél. +81-3-5439-5800
E-mail : rijpntrf@rotary.org

Corée du Sud

Rotary International
Rm. 705, 70, Gukjegeumyung-ro
Yeongdeungpo-gu, Seoul 07333
Corée du Sud
Tél. +82-2-783-3077
E-mail : rikorea@rotary.org

Asie du Sud

Rotary International
Thapar House
2nd Floor, Central Wing
124 Janpath
New Delhi 110 001, Inde
Tél. +91-11-42250101
E-mail : risao@rotary.org

Pacifique Sud et Philippines

Rotary International
P.O. Box 1415
Parramatta, NSW 2124 Australie
Tél. +61-2-8894-9800
E-mail : risppo@rotary.org

The
Rotary
Foundation



**Léguer au
Rotary**

Faire le bien dans le monde
à perpétuité

The
Rotary
Foundation



330-FR—(1017)

Construire aujourd'hui le Rotary de demain.

Vous pouvez participer au prochain siècle de service de la Fondation en incluant le Fonds de dotation du Rotary dans vos dispositions testamentaires.

Votre legs sera géré avec soin pour financer les programmes que vous connaissez et que vous aimez, année après année. La Fondation Rotary est connue pour son engagement envers des programmes efficaces qui ont un impact réel et durable. Un legs au Fonds de dotation lui fournira un flot constant de revenus pour les financer comme si vous faisiez un don annuel à perpétuité.

Rejoignez les nombreux Rotariens et amis du Rotary qui se sont engagés à changer le monde en faisant un legs en faveur de la Fondation Rotary.

Comment inclure le Rotary dans vos dispositions testamentaires

Un des moyens les plus simples est de désigner la Fondation Rotary dans votre plan de succession au travers d'un testament ou d'un codicille. Quelle que soit la méthode choisie, le nom indiqué doit être « **La Fondation Rotary (The Rotary Foundation of Rotary International)** », sauf si vous habitez au Canada, auquel cas il doit s'agir de « **The Rotary Foundation (Canada)** ».

Voici quelques exemples de terminologie à utiliser :

- ◆ Pour un legs général d'un certain pourcentage ou d'une part d'un bien immobilier : « Je fais don de dix pour cent de ma propriété à La Fondation Rotary (The Rotary Foundation of Rotary International). »
- ◆ Pour le legs d'un actif spécifique : « Je fais don de 500 actions de [nom] à La Fondation Rotary (The Rotary Foundation of Rotary International). »
- ◆ Pour un legs subsidiaire, qui ne prend effet que sous certaines conditions : « Dans le cas où mon épouse ne me survivrait pas, je fais don du reliquat de ma succession à La Fondation Rotary (The Rotary Foundation of Rotary International). »
- ◆ Dans le cas d'un legs résiduel, qui est le don d'une partie ou du reliquat de votre succession après acquittement de toutes les sommes liées aux frais, aux dettes, aux impôts et aux autres legs : « Je fais don du reliquat de ma succession à La Fondation Rotary (The Rotary Foundation of Rotary International). »

Comme toujours, consultez un notaire ou un conseiller fiscal avant de faire un legs.

La poursuite de votre œuvre

Une fois que vous avez décidé de soutenir le Fonds de dotation du Rotary, plusieurs options s'offrent à vous quant à l'utilisation des revenus disponibles de votre legs. Une **dotation au Fonds mondial** laisse aux administrateurs de la Fondation la liberté d'allouer les fonds selon les besoins. Vous pouvez également choisir une **dotation à SHARE**. Ainsi les Rotary clubs de votre région (regroupés dans un district) pourront alors utiliser à perpétuité une portion des revenus, l'autre portion étant versée au Fonds mondial (comme un don annuel à perpétuité). Enfin, vous pouvez soutenir un ou plusieurs **axes stratégiques**. La politique actuelle des administrateurs de la Fondation est d'allouer au Fonds mondial les contributions de plus de 10 000 dollars versées sans affectation.

Personnaliser votre fonds

À partir d'un legs de 25 000 dollars, vous pouvez créer un fonds commémoratif portant votre nom ou celui d'une personne à qui vous souhaitez rendre hommage. Nous travaillerons à vos côtés pour préparer un accord testamentaire personnalisé.



Notre façon de vous remercier pour votre générosité

Ceux ayant prévu dans leurs dispositions testamentaires de léguer au moins 10 000 dollars US (ou la contre-valeur de ce montant dans une autre devise) à la Fondation peuvent devenir membres de la **Société des testateurs**. En plus d'invitations à des événements, ils reçoivent alors un cristal ainsi qu'un insigne et/ou un pendentif avec diamants reflétant leur niveau de contribution.

Société des testateurs

Niveaux de reconnaissance (en dollars US)

1. 10 000	6. 500 000*+
2. 25 000*	7. 1 000 000*+
3. 50 000*	8. 2 500 000*+
4. 100 000*	9. 5 000 000*+
5. 250 000*+	10. 10 000 000*+

*Admissible à un fonds de dotation commémoratif
+Admissible au Cercle Arch Klumph à titre posthume

Le Rotary est heureux de remettre le titre de **Bienfaiteur** aux personnes qui désignent le Fonds de dotation comme bénéficiaire dans leurs dispositions testamentaires. Un certificat personnalisé et un insigne spécial à arborer leur seront remis.

Les détails de votre engagement restent confidentiels. Sauf demande expresse de conserver l'anonymat, vous pourrez cependant être cité comme faisant partie du nombre croissant de Rotariens et d'amis du Rotary qui s'engagent à soutenir la Fondation. Votre geste peut inspirer d'autres personnes.

Une fois que vous avez inclus le Rotary dans vos dispositions testamentaires, remplissez ce formulaire et adressez-le à votre bureau régional, ou informez-nous de votre don sur rotary.org/fr/legacy pour que nous puissions vous remercier.